

## **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** **MERCREDI 26 JUIN 2024**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 20 (dont 1 suppléant)**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : 4**

Le 26 juin 2024, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle du conseil municipal de Val d'Isère, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

### **PRÉSENTS**

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE

Les Chapelles : Jean-Claude BERGER SABBATEL (suppléant)

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sées : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

Villaroger : Alain EMPRIN

### **EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR**

Morgan LE LANN donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Françoise BESNARD donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Cécile UTILLE-GRAND donne pouvoir à Thierry GAIDE

Joëlle CAMPERS donne pouvoir à Lionel ARPIN

### **EXCUSÉS**

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Sées : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE

Val d'Isère : Gérard MATTIS

### **SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

**Lionel ARPIN est désigné secrétaire de séance**

2024-93

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE HAUTE-TARENTEISE ET LA FONDATION FACIM POUR LA PRISE EN  
CHARGE D'UNE PARTICIPATION FINANCIERE LIEE A LA MAINTENANCE DE  
L'APPLICATION B-ROADS**

La fondation FACIM a proposé à la communauté de communes de Haute-Tarentaise la mise en œuvre d'une application visant à mettre en valeur le patrimoine local.

Cette application, appelée « B-Roads », couvre le territoire des communes de Séz et Bourg Saint Maurice. La Fondation Facim a confié à l'artiste britannique David Michael Clarke l'élaboration de ce jeu sur smartphone dont les cœurs de cible sont les adolescents. En quête d'éléments du patrimoine baroque ainsi que des savoir-faire et traditions locales, le joueur est invité à remplir son « sac à dos numérique » au gré des différents sites référencés dans l'appli, sur un circuit donné avec des points d'intérêt géo-localisés. Un support papier permettra aux plus jeunes de participer au jeu, avec un fil conducteur adapté. Chaque trouvaille incitera à poursuivre la recherche de nouveaux objets, personnages, lieux ou points de vue.

L'application concourant à la fois aux objectifs culturels et touristiques du territoires, il a été proposé aux territoires concernés d'être partenaire du projet et de soutenir la mise à jour et la maintenance de l'application, en vue d'en assurer la pérennité.

La convention de partenariat 2024, annexée à la présente délibération, fixe les conditions de collaboration entre la communauté de communes de Haute-Tarentaise et la Fondation FACIM.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** la convention de partenariat entre la communauté de communes de Haute-Tarentaise et la Fondation FACIM ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention annexée à la présente délibération ainsi que tous les documents s'y rapportant.
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2024.

**Yannick AMET**

Président





# CONVENTION MULTIPARTITE *B-ROADS* PARCOURS-JEU NUMERIQUE EN HAUTE-TARENTEAISE 2024

## Entre

La Fondation Facim  
59, rue du Commandant Perceval  
73 000 Chambéry  
représenté par son directeur, Fabrice Gabriel,

et

SIVOM Landry-Peisey-Nancroix  
73210 Landry  
Représenté par son président, Thierry Marchand Maillet,

et

L'office de tourisme de La Grande Plagne – Vallée  
1139 avenue de Tarentaise  
73210 Aime-La Plagne  
Représenté par sa directrice, Laëtitia Casses,

et

La Communauté de communes Haute Tarentaise  
8 rue Saint Pierre, BP n°1  
73707 Sééz cedex  
Représentée par son président, Yannick Amet,

## Préambule

Conduite entre 2018 et 2021 par la Fondation Facim avec des financements dédiés, *Escapades baroques dans les Alpes* (EBA) est une opération de diversification touristique inter espaces valléens et interrégionale visant à renouveler les publics visitant les édifices (pour la Savoie, les 80 sites de l'itinéraire des *Chemins du baroque*<sup>®</sup>) via des offres de slow tourisme, des actions de communication et des créations artistiques. Depuis 2022, une brochure estivale annuelle lui est dédiée et réalisée avec le soutien du FNADT.

Parmi les actions, l'artiste David Michael Clarke s'est vu confier la création d'un parcours ludique de découverte d'un territoire en autonomie. Entre 2019 et le lancement opérationnel l'été 2021, un groupe de travail composé de techniciens des offices de tourisme concernés (Aime-La Plagne, La Côte d'Aime-Valezan, Bourg St Maurice-Les Arcs, Sééz, Peisey-Vallandry) ainsi que 2 partenaires opérationnels (APTV / Agence Agate) a été réuni pour définir les orientations du jeu : choix du parcours, sites et thématiques à valoriser, public cible...

Le parcours *B-roads* est une clef d'entrée dans l'univers baroque mais ne se restreint pas à la visite d'édifices baroques. Il est également ouvert sur le territoire en général, grâce à des points d'intérêts variés : architecture, savoir-faire, productions locales.

Ce jeu embarque les ados entre 10 et 15 ans et leur famille (déclinaison papier pour les plus jeunes) pour découvrir les richesses du territoire de la Haute-Tarentaise, d'Aime à Sééz. Des histoires étonnantes des saints aux savoir-faire des artisans locaux, le jeu invite l'utilisateur à remplir son « sac à dos numérique » au gré des différents sites visités.

But du jeu : En téléchargeant l'application B-Roads, le joueur rejoint la Ligue des colporteurs de légende. Comme eux, sa mission sera d'arpenter la Vallée de la Tarentaise à la recherche de différents objets, valant hier leur pesant d'or, et aujourd'hui leur pesant en petits cadeaux.

Aidé d'un plan et guidé par David, détenteur d'indices précieux, il lui faudra passer de village en village, remonter les couloirs du temps, découvrir l'envers du décor et percer le secret des dieux, pour collecter un maximum de trésors à partir desquels il réalisera des cartes postales numériques hautes en couleurs, qu'il pourra partager avec ses amis sur les réseaux sociaux et échanger contre des cadeaux auprès des offices de tourisme de Aime-La Plagne, La Côte d'Aime-Valezan, Bourg St Maurice-Les Arcs, Sééz, Peisey-Vallandry.

Les QR Codes à retrouver sur les sites et les différents textes de l'application donnent des indices sur le ou les objet(s) et leur position, mais aussi des informations sur les valeurs rattachées aux différents objets. Une fois qu'il les aura approchés, grâce à la géolocalisation, ces objets apparaîtront dans son sac à dos numérique.

Une fiche de présentation et de bilan est annexée à la présente convention.

## ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention régit le partenariat entre les 4 entités citées ci-dessus pour l'année 2024 pour la promotion territoriale et le bon fonctionnement du parcours-jeu numérique en Haute-Tarentaise B-roads.

## ARTICLE 2 : ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

### La Fondation Facim

- Fait appel à une agence de développement numérique pour la mise à jour de l'application B-roads : ce qui signifie une adaptation aux dernières mises à jour des systèmes d'exploitation IOS et Android (google) afin qu'elle puisse continuer à être utilisée sur des téléphones récents et/ou ayant procédé à la mise à jour du système. A défaut, l'application ne pourra pas fonctionner sur la plupart des téléphones de moins de 5 ans et même au-delà.
- Assure une promotion territoriale et une communication du parcours jeu (brochure estivale, affiche et carte postale dédiées, réseaux sociaux et site web)
- Assure une maintenance *in situ* des QR codes
- Prend en charge le coût annuel d'hébergement et de maintenance de l'application B-roads

### L'office de tourisme La Grande Plagne - Vallée, la Communauté de communes Haute Tarentaise et le SIVOM Landry-Peisey-Nancroix

- Accompagnent la promotion territoriale du parcours-jeu
- Participent au coût de la mise à jour de l'application

## ARTICLE 3 : PARTICIPATION FINANCIERE

Pour satisfaire l'objet de la convention, le coût de charges directes pour l'année 2024 est de 1 920€ TTC selon la répartition suivante :

- o 360€ TTC – Grande Plagne Vallée
- o 180€ TTC – SIVOM Landry-Peisey-Nancroix
- o 540€ TTC – CC Haute Tarentaise
- o 840€ TTC – Fondation Facim

Ces sommes seront facturées par le prestataire, Coclico, à chacun des partenaires.

## ARTICLE 6 : COMPETENCES JURIDIQUES

En cas de litige sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du conseil des tribunaux, seulement après avoir épuisé les recours habituels par les voies amiables (conciliation, arbitrage). A défaut, les différends seront réglés par les juridictions compétentes. Les parties élisent domiciles aux adresses mentionnées en tête des présentes.

Fait en 4 exemplaires  
A Chambéry, le 29 mai 2024

Pour la Fondation Facim  
Mr Fabrice Gabriel  
Directeur

**FONDATION FACIM**  
59 rue du Cdt Perceval  
73000 CHAMBERY  
Tél. 04 79 60 59 00  
www.fondation-facim.fr  
Siret 309 276 723 00041 - APE 9499Z

SIVOM Landry-Peisey-Nancroix  
Mr Thierry Marchand Maillet  
Président

L'office de tourisme de La Grande Plagne – Vallée  
Mme Laëticia Casses  
Directrice

La Communauté de communes Haute Tarentaise  
Mr Yannick Amet  
Président

